



Bobigny, le 13 avril 2022

SOUTIEN AUX 6 COLLEGUES DE L'ÉCOLE PASTEUR À SAINT DENIS

À l'appel de l'intersyndicale SNUipp-FSU 93, SNES-FSU93, SNEP-FSU 93, Sud Éducation 93, CGT Educ'action 93, CNT éducation 93 près de 500 collègues, parents, élu-es se sont rassemblé-es devant la DSDEN 93 mardi 12 avril le midi et ont manifesté leur soutien et leur détermination. Les prises de parole ont toutes été dans le même sens : soutien et incompréhension.

Les parents d'élèves de l'école sont venu-es dire qu'il-elles n'avaient toujours pas été reçu-es par le DASEN malgré leur demande faite depuis une semaine.

Les élu-es ont écrit au ministre, recteur et DASEN pour avoir des explications : aucune réponse.

Des ancien-nes collègues (directrices et enseignant-es), l'équipe du RASED et des collègues ayant remplacé-es à l'école Pasteur, ont écrit une lettre au ministre pour faire part de leur soutien et dénonçant les accusations mensongères qui sont portées contre l'équipe enseignante et plus particulièrement envers 6 collègues.

A ce jour, après avoir consulté 4 dossiers sur 6, les 4 collègues ne comprennent toujours pas ce qu'on leur reproche et surtout sur quelle base cela est étayé. Il n'y a dans le dossier de chaque collègue aucun élément probant ou flagrant qui vient démontrer ce qui est reproché. En revanche, les conclusions semblent répondre aux prétendues « dénonciations » publiées dans des médias d'extrême droite. Des éléments de langage sont même proches.

Alors même que leur valeur professionnelle est reconnue par l'institution, ce qui est reproché aux enseignant-es, c'est de faire vivre le collectif de travail qu'est le conseil des maître-ses tel que cette instance est définie par le *Code de l'éducation*. Cette équipe de 19 collègues est fortement engagée dans leur mission de service public d'éducation. Pour le DASEN et le recteur, il y a clairement la volonté de faire voler en éclat un « groupe qui ne fonctionne pas comme l'institution le souhaite ».

Dans le contexte politique actuel, remettre en cause un collectif qui se questionne sur les injonctions ministérielles et leurs effets sur les élèves est une attaque contre l'indépendance du fonctionnaire d'état tel qu'elle est définie par nos statuts et garantie par le *Code général de la fonction publique*.

Cette mutation dans l'intérêt du service est une sanction déguisée pour les 6 enseignant-es et une menace pour l'ensemble de la profession !

Tou-tes les collègues de l'école Pasteur sont en grève jusqu'à vendredi prochain et manifesteront devant la mairie de Saint-Denis vendredi 15 avril à 12h00.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU 93, SNES-FSU 93, SNEP-FSU 93, CGT Educ'action 93, Sud éducation 93 et CNT éducation 93 continuent de soutenir l'équipe enseignante et exigent l'annulation de la mutation-sanction des collègues de l'école Pasteur.